



2026 / 09

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE DOUZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry - BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique - COLLOMB Daniel - DUNAND François - GERMANAZ Sylvie - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine - GSELL Bernard - KALIAKODAS Evelyne - MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORIN Jean Yves - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX MOLLARD Alain - VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

**EXCUSÉS** : GUILLARD Paul  
JAY Hélène  
MORARD Ghislaine

**Date de Convocation** :  
5 février 2026

**Nombre de conseillers** :  
En exercice : 24  
Présents : 20  
Votants : 20

Madame Aurore BRUNOD est désignée Secrétaire de Séance.

### **Objet** : Reprise anticipée des résultats du compte financier unique 2025 – Budget Assainissement

Le Président propose aux membres du conseil communautaire une reprise anticipée des résultats dégagés par le compte financier unique 2025 du budget Assainissement afin de procéder en connaissance de cause à l'établissement du budget 2026.

|   | RECETTES       | DEPENSES    |
|---|----------------|-------------|
| 002 – Résultat de fonctionnement reporté              | 1 120 048.10 € |             |
| 001 – Résultat d'investissement reporté               |                | -240 687.86 |
| 1068 – Capitalisation de l'excédent de fonctionnement | 240 687.86 €   |             |

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2311-5,  
Vu les instructions budgétaires M49,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la reprise anticipée des résultats 2025 et l'affectation proposée au budget 2026.

| Pour | Contre | Abstention | NPPV                    |
|------|--------|------------|-------------------------|
| 20   |        |            | 1<br>Dominique COLLIARD |

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

La secrétaire de séance,

Aurore BRUNOD

Le Président,

André POINTET

